

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – LE 20 MAI 2004

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le jeudi 20 mai 2004 à 18 h 30, à la salle 205 du bureau d'arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte, ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne demande à se faire entendre et est entendue. La période de questions débute à 18 h 30.

CA04 210238

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le jeudi 20 mai 2004 soit adopté en retirant l'item portant sur le projet de règlement de zonage 1700-32.

GDD1043675004

CA04 210239

OCTROI DU CONTRAT S04/004 "PLANTATION - BOULEVARD DE L'ÎLE-DES-SOEURS" à LA COMPAGNIE "AMÉNAGEMENT PÉPINIÈRE ST-HUBERT INC." AU MONTANT DE 142 316,81 \$.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU comme suit :

- 1.- D'autoriser une dépense de 142 316,81 \$ pour la plantation d'arbres sur le boulevard de l'Île-des-Sœurs, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

- 2.- D'accorder à ?Aménagement Pépinière St-Hubert Inc.? le contrat au montant de 142 316,81 \$, selon les items du bordereau des prix, conformément aux plans et aux cahiers des charges, préparés pour ce contrat;
3. D'autoriser un transfert de 137 367,98 \$ du poste 02.331.00.498 pour financer temporairement cette dépense. Cette affectation sera renversée dès que le corporatif aura statué sur le mode de financement de ce type de dépense dans les projets structurants;
4. D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Provenance: 014-3-9910512000-99997

Imputation : Emprunt autorisé par le règlement 09-998

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
10512	0310528000	137 367,98 \$	142 316,81 \$

Certificat du trésorier CTA1042183008

GDD 1042183008

CA04 210240

OCTROI DU CONTRAT S04/005 "PLANTATION - PARC MGR J.-A.-RICHARD" à LA COMPAGNIE "BAU-QUÉBEC LTÉE" AU MONTANT DE 80 193,13 \$.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit :

- 1.- D'autoriser une dépense de 80 193,13 \$ pour la plantation d'arbres au parc Mgr J.-A.-Richard, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2.- D'accorder à ?Bau-Québec Ltée?, le contrat au montant de 80 193,13 \$ selon les items du bordereau des prix, conformément aux plans et aux cahiers des charges, préparés pour ce contrat;
- 3.- D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Provenance: 014-3-682049005

Imputation : Emprunt autorisé par le règlement 02-238

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
34512	5034512000	77 404,55 \$	80 193,13 \$

Certificat du trésorier CTC1042183009

GDD 1042183009

CA04 210241

PROJET DE RÈGLEMENT 1700-30 – **DEUXIÈME PROJET** – ZONAGE

SOU MIS **deuxième projet** du règlement de zonage 1700-30 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à:

- créer la zone E02-120 à même la zone E02-75;
- autoriser l'usage "bar" comme usage accessoire autorisé à un usage "Aréna".

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE le **deuxième projet** du règlement de zonage 1700-30 soit adopté tel que présenté.

GDD 1042174033

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19 h 10.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE